

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 05 Octobre 2023 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 14

- ☞ Nombre de membres présents : 9
- ☞ Nombre de membres ayant donné procuration : 5

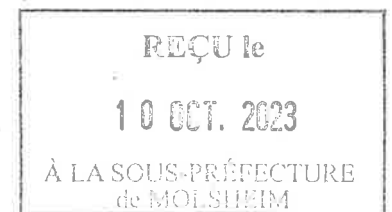
Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 17 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 27 septembre de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle du Plateau 305, 1 rue Gambrinus, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

M. Alain FERRY, Président du PETR Bruche Mossig, étant absent excusé, la présidence de la séance est assurée par M. Daniel ACKER, 1^{er} Vice-Président du PETR Bruche Mossig.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE



MEMBRES REPRESENTES :

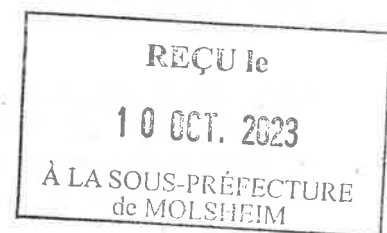
- M. Alexandre DENISTY, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN,
- M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH,
- M. Fabien BLAESS, ayant donné procuration à M. Nicolas WINLING,
- M. Daniel FISCHER, ayant donné procuration à M. Cédric HALTER,
- M. Gérard STROHMENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER,

ASSISTAIENT EN OUTRE :

- Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
- M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT

EXCUSES :

M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF,
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reinè FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS,
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN



N° 2023-233-PETR

EXPOSE

Le PETR Bruche Mossig s'est engagé à appliquer la nomenclature M57 au 1er janvier 2024.

Cette décision entraîne l'obligation pour le PETR de se doter d'un règlement budgétaire et financier. Ce règlement, ci-annexé, a pour objet de formaliser les principales règles budgétaires et comptables et permet de regrouper dans un document unique les règles fondamentales auxquelles sont soumis l'ensemble des acteurs intervenant dans le cycle budgétaire.

Ce document expose l'ensemble des règles de gestion applicables au PETR en matière de préparation et d'exécution budgétaire. En tant que document de référence, il a pour principal objectif de renforcer la cohérence et l'harmonisation des pratiques de gestion.

Le présent règlement sera actualisé en cas de besoin et en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

Dans le cadre de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

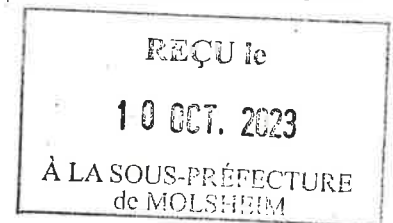
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT la délibération du comité syndical du 14 juin 2023 portant adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**A l'unanimité,
adopte**



le règlement budgétaire et financier du PETR Bruche Mossig annexé à la présente délibération,

charge

Monsieur le Président des formalités correspondantes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Gilbert ROTH

Le Président de séance,

Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/10/2023

Publié le : 12 /10/2023